

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 juillet 2007
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 19 juillet 2007, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
adjoint des États-Unis d'Amérique auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le bilan des travaux menés par le Conseil de sécurité sous la présidence des États-Unis d'Amérique en mai 2007 (voir annexe). Ce bilan a été établi par la Mission des États-Unis d'Amérique à l'issue de consultations tenues avec d'autres membres du Conseil.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
(*Signé*) Alejandro D. Wolff



**Annexe à la lettre datée du 19 juillet 2007 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent adjoint des États-Unis d'Amérique auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

**Bilan des travaux du Conseil de sécurité pendant
la présidence des États-Unis (mai 2007)**

Introduction

Sous la présidence des États-Unis d'Amérique, le Conseil de sécurité a tenu 15 séances dont 4 séances d'information, 2 débats publics et 2 débats privés. En outre, le Conseil a tenu des consultations plénières en 15 occasions. Au cours du mois de mai, le Conseil a adopté deux résolutions et trois déclarations du Président. Les membres du Conseil se sont réunis pendant un week-end dans le cadre d'un séminaire de réflexion afin de débattre de façon informelle du rôle du Conseil.

Afrique

Burundi

Le 21 mai, le Conseil, en vertu de l'article 37 de son Règlement intérieur provisoire, s'est réuni en séance privée pour écouter le représentant du Burundi, Joseph Ntakirutimana. Le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix, le Représentant permanent de la Norvège, l'Ambassadeur Johan Løvald, a rendu compte au Conseil de sa récente visite au Burundi. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Burundi, Youssef Mahmoud, a également fait un exposé au Conseil. Les membres du Conseil ont ensuite poursuivi l'examen de la situation au Burundi en consultations plénières. Le Conseil a réagi officiellement en adoptant, en date du 30 mai, une déclaration du Président, rédigée par la France, dans laquelle il a mis en relief le travail soutenu accompli par le Gouvernement burundais, ainsi que la nécessité de poursuivre les efforts entrepris (S/PRST/2007/16).

Tchad

Le 31 mai, le Conseil a entendu une communication du Directeur de la Division Afrique du Département des opérations de maintien de la paix, Dimitry Titov, sur la mission dépêchée peu auparavant au Tchad pour se concerter avec le Gouvernement tchadien afin de régler les détails relatifs au maintien de la paix dans le pays.

Côte d'Ivoire

Le 18 mai, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil de l'évolution du processus de paix en Côte d'Ivoire, notamment des recommandations relatives à la révision du rôle de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à la lumière de l'Accord de paix de Ouagadougou signé par le Président Gbagbo et le nouveau Premier Ministre, Guillaume Soro des Forces nouvelles. Les membres du Conseil ont reconnu qu'il fallait adopter une nouvelle résolution en juin avant l'expiration du mandat de l'ONUCI.

République démocratique du Congo

Le 15 mai, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1756 (2007), rédigée par la France, par laquelle il a décidé de proroger le déploiement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo jusqu'au 31 décembre 2007. Le Conseil a souligné qu'il incombait au premier chef au Gouvernement de la République démocratique du Congo d'assurer la sécurité dans le pays.

Érythrée et Éthiopie

Le 8 mai, le représentant du Département des opérations de maintien de la paix a présenté au Conseil, lors de consultations plénières, un exposé sur le rapport du Secrétaire général daté du 30 avril (S/2007/250). Depuis la rencontre du Secrétaire général avec le représentant de l'Érythrée, le 2 avril, les débats ont porté sur la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général pour l'Érythrée et l'Éthiopie et chef de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE). Compte tenu de l'imminence de la fin du mandat de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, la communauté internationale cherche les moyens de pousser les parties à mettre en œuvre les Accords de paix d'Alger qu'elles ont signés. À l'issue des consultations, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil ont engagé les deux parties à retirer immédiatement leurs troupes et leurs matériels des positions situées à l'intérieur et dans la proximité immédiate de la zone de sécurité temporaire, exigé de l'Éthiopie qu'elle mette en œuvre pleinement et sans plus tarder la décision de la Commission du tracé de la frontière et de l'Érythrée qu'elle lève immédiatement et sans préalable toutes les restrictions qu'elle impose aux déplacements et aux opérations de la MINUEE.

Le 29 mai, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a informé le Conseil de la situation de tension entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Il a été souligné que l'imposition par l'Érythrée de restrictions supplémentaires aggravait une situation bilatérale et régionale déjà dangereuse. Les deux pays ont été encouragés à collaborer avec la MINUEE et à mettre en œuvre les dispositions des Accords d'Alger.

Sierra Leone

Le 11 mai, le Représentant exécutif du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL), Victor da Silva Angelo, a présenté un exposé au Conseil. Il a informé les membres du Conseil des préparatifs des élections présidentielles et législatives prévues le 28 juillet.

Soudan

Le 25 mai, le Conseil a examiné en consultations plénières un projet de déclaration de son président approuvant l'accord entre l'Union africaine et l'ONU relatif au déploiement d'une force hybride au Darfour. Les experts se sont réunis pendant toute la journée et ont abouti à un consensus sur l'adoption de la déclaration (S/PRST/2007.15).

Amériques

Haïti

Lors des consultations plénières qui se sont tenues le 30 mai, le Représentant spécial du Secrétaire général pour Haïti, Edmond Mulet, a présenté au Conseil un exposé sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). À l'issue des consultations, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres se sont félicités des efforts déployés par la MINUSTAH pour aider la Police nationale d'Haïti en matière de lutte contre la violence des bandes armées et ont recommandé de redoubler d'efforts pour promouvoir la réforme du système judiciaire. Les membres se sont également déclarés déterminés à continuer de collaborer avec le Gouvernement pour consolider les progrès accomplis et assurer la stabilité nécessaire à la gouvernance démocratique, à la croissance économique et à la fourniture de l'aide humanitaire.

Asie

Afghanistan

Le 23 mai, le Représentant spécial du Secrétaire général, Tom Koenigs, a présenté au Conseil un exposé sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. L'exposé a été présenté suite à la demande formulée par la délégation de la Fédération de Russie. Les membres du Conseil ont fait des déclarations à l'issue de la présentation de l'exposé.

Liban

Le 2 mai, le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique, Nicolas Michel, a présenté un exposé au Conseil sur la visite qu'il venait d'effectuer au Liban et a engagé les membres à répondre aux besoins nécessaires pour assurer le démarrage du Tribunal spécial pour le Liban. Le Conseiller juridique s'est dit d'avis que dans la situation critique actuelle, l'intervention du Conseil présentait moins de risques que l'absence d'intervention.

Le 23 mai, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil ont exprimé leur profonde préoccupation face à l'explosion récente de violence au Liban qui a occasionné la mort de plus de 60 personnes et fait de nombreux blessés, se sont félicités de la détermination du Gouvernement libanais à traduire en justice les auteurs, les organisateurs et les commanditaires de ces attaques terroristes et d'attaques terroristes précédentes et ont souligné leur détermination à continuer à agir pour appuyer le Gouvernement légitime et démocratiquement élu du Liban.

Le 25 mai, les États-Unis ont présenté un projet de résolution coparrainé par le Royaume-Uni et la France en réponse à la lettre adressée par le Premier Ministre du Liban, Fouad Siniora, au Président du Conseil, dans laquelle il engageait le Conseil à intervenir s'agissant de la création du Tribunal spécial pour le Liban car la stabilité du pays en dépendait. Les membres du Conseil ont examiné le projet de résolution au niveau des experts, puis en consultations plénières, le 29 mai. Le 30 mai, le Conseil a adopté la résolution 1757 (2007) par 10 voix pour et 5 abstentions. Dans cette résolution, le Conseil, agissant en vertu du Chapitre VII de

la Charte des Nations Unies, a autorisé la création du Tribunal spécial dans les meilleurs délais.

Lettre du Secrétaire général datée du 22 novembre 2006

Le 4 mai, le Représentant spécial du Secrétaire général au Népal et chef de la Mission des Nations Unies au Népal, Ian Martin, a présenté au Conseil le premier rapport du Secrétaire général sur la question (S/2007/235). Le Représentant spécial a appelé l'attention des membres du Conseil sur le fait que les élections, qui devaient avoir lieu le 20 juin, seraient considérablement retardées en raison de la saison de la mousson qui allait sérieusement entraver leur préparation.

Moyen-Orient

Le 24 mai, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, a souligné qu'il fallait cesser immédiatement la violence dans la bande de Gaza et le sud d'Israël. Il a également abordé les flambées de violence au Liban entre l'armée libanaise et les combattants du Fatah al-Islam autour des camps de réfugiés palestiniens. Le Secrétaire général adjoint s'est inquiété d'une éventuelle propagation de l'instabilité dans d'autres camps de réfugiés.

Le 30 mai, le Président du Conseil a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil se sont déclarés gravement préoccupés par la rupture du cessez-le-feu dans la bande de Gaza et la violence qui en a résulté, se sont félicités des efforts déployés par le Président palestinien, Mahmoud Abbas, pour instaurer un cessez-le-feu et ont exprimé leur gratitude au Gouvernement égyptien pour son soutien actif à cet égard.

Timor-Leste

Le 23 mai, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2007/14) dans laquelle le Conseil a félicité le peuple timorais pour son adhésion à la démocratie et à la consolidation de la paix à la suite du succès des récentes élections.

Le 30 mai, le Conseil a entendu une communication du Représentant spécial du Secrétaire général, Atul Khare, dans laquelle celui-ci a informé le Conseil de l'évolution récente de la situation sur le terrain. Le Représentant spécial a mis en relief les progrès accomplis récemment et abordé les enquêtes dont ont fait l'objet des membres du personnel des Nations Unies. Deux membres de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste ont été révoqués. Le Représentant spécial a promis qu'une attention serait accordée à ces questions auxquelles s'appliqueraient les principes de tolérance zéro et de grande transparence.

Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies

Le 23 mai, le Conseil a accédé à la demande du Gouvernement iraquien concernant le prélèvement de montants du compte-séquestre de l'ONU pour régler des arriérés de contribution de l'Iraq à l'Organisation des Nations Unies, faisant ainsi passer le solde du compte de 66 millions de dollars à 63 millions de dollars, et, à cet effet, a autorisé le Président du Conseil à adresser une lettre au Secrétaire général (S/2007/301).

Europe

Bosnie-Herzégovine

Le 16 mai, le Conseil, réuni en séance publique, a entendu la dernière communication du Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, Christian Schwarz Schilling, qui sera bientôt admis à la retraite. Le Haut-Représentant a souligné qu'il fallait procéder à une réforme constitutionnelle qui apporterait plus d'unité à la Bosnie-Herzégovine. À l'issue de la communication, les membres du Conseil ont fait des déclarations.

Mission du Conseil de sécurité sur la question du Kosovo [résolution 1244 (1999)]

Le 2 mai, le Conseil a entendu une communication du chef de la mission du Conseil de sécurité sur la question du Kosovo, Johan Verbeke, représentant de la Belgique. Le Conseil s'est réuni de nouveau le 10 mai pour examiner le rapport écrit de la mission (S/2007/256).

Questions diverses

Communications des présidents des comités de lutte contre le terrorisme

Le 22 mai, en séance officielle, le Conseil a entendu des communications du Président du Comité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, Ricardo Arias, représentant du Panama; du Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, Johan Verbeke, représentant de la Belgique; et du Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004), Peter Burian, représentant de la Slovaquie. Outre les membres du Conseil, des déclarations ont été faites par les représentants de l'Allemagne, de l'Australie, d'Israël, de Cuba, du Venezuela, du Japon, du Lichtenstein, du Viet Nam, de l'Argentine, du Rwanda, de la Suisse et de la République de Corée, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Situation humanitaire dans la région des Grands Lacs et dans la corne de l'Afrique

Le 21 mai, le Conseil a entendu une communication du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, John Holmes, sur les visites qu'il a effectuées peu auparavant en Somalie et en Ouganda. Il a notamment abordé la question des personnes déplacées en Somalie et l'incapacité du Gouvernement fédéral de transition et des forces éthiopiennes alliées de distinguer entre combattants et civils. En ce qui concerne l'Ouganda, le Coordonnateur des secours d'urgence a mis l'accent sur les personnes déplacées et les effets des pourparlers de paix en cours à la suite des accords de paix de Juba entre l'Armée de résistance du Seigneur et le Gouvernement ougandais.

Région des Grands Lacs

Le 31 mai, le Conseil a entendu un exposé de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Louise Arbour, sur sa visite dans la région des Grands Lacs, dans

laquelle elle a abordé notamment la situation dans la République démocratique du Congo et a parlé de l'impunité, de la réforme du secteur de la sécurité, de la violence à l'égard des femmes, de l'administration de la justice, des enfants et des conflits armés et des opérations de cartographie. La plupart des membres se sont félicités de l'exposé de la Haut-Commissaire et de la pertinence des informations données qui leur permettront de prendre des décisions en toute connaissance de cause s'agissant de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs.

Mission du Conseil de sécurité en Afrique

Le 16 mai, les délégations de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni ont soumis à l'examen des membres du Conseil le projet d'itinéraire concernant la mission que le Conseil compte entreprendre en Afrique en juin, ainsi que l'objectif de celle-ci.
